



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le mardi troisième jour du mois de septembre 2013 (2013-09-03), à dix-neuf heures trente minutes (19h30), à la salle du conseil située au 396, rue Mgr L'Heureux, Wotton, à laquelle sont présents :

Présence : Ghislain Drouin, Maire,
Fernand Bourget, conseiller,
Marc-André Gagnon, conseiller,
Paul Latulippe, conseiller,
Yves Gauthier, conseiller.

Absence : Claude Vaillancourt, conseiller,
Marc-André Gagnon, conseiller.
Vacance au poste numéro 4.

Ouverture de la séance

Le Maire, Ghislain Drouin, constate le quorum à 19h30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Carole Vaillancourt Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est également présente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

- 1.1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 1.1.2. Adoption du procès-verbal du 3 août 2013
- 1.1.3. Rapport du Dir. incendies : 2013-16, 17
- 1.1.4. Permis émis en août 2013
- 1.1.5. Dépôt des travaux effectués en juillet et août 2013
- 1.1.6. Enviro Accès : Nomination de « **Municipalité –Carboresponsable** »

2. Prises de décision

- 2.1.1. Adoption des comptes du mois d'août 2013
- 2.1.2. Demande et dépôt des soumissions pour réhabilitation du terrain de tennis
- 2.1.3. Résol. pour annuler comptes/Comité loisirs et C.S. des Sommets
- 2.1.4. Résolution pour mandater la firme « Centre d'expertises en gestion municipale pour une étude sur les minéraux : contrat de gré à gré (< 25 000\$)
- 2.1.5. Résolution pour modifier la rés. #1307-139/demande de Ferme Chartier à la CPTAQ
- 2.1.6. Résol. pour autoriser l'activité de « balais mécaniques »/ouverture du «Pub 255» # 07
- 2.1.7. ARPEC ; Adhésion au programme TIC Permanent : redevances 13\$/tonne
- 2.1.8. Monty, Coulombe avocats, demande d'entente de service, année 2014
- 2.1.9. CRÉE-Nomination d'un administrateur au sein du CA du centre communautaire de Santé
- 2.1.10. Résolution pour effectuer un transfert du Surplus accumulé au Fonds de roulement

3. Rapport des divers comités

4. Période de questions pour les personnes présentes

5. Informations générales et correspondance diverse

- 5.1.1. *Députée Karine Vallières* : Confirmation d'une subvention/PAARRM
- 5.1.2. *FQM*. Infos du 23 août : Rapport D'Amours et Projet de loi 43
- 5.1.3. *FQM* : Transport Ferroviaire et Réaction de la FQM au bloc énergie éolienne
- 5.1.4. *Corpo dévelop.* St-Camille : Invitation au Salon rég. Sur la diversification agricole # 12
- 5.1.5. *Revue Quorum et Marché municipal* : Sept. – Octobre 2013

6. Autres sujets :

Rappel/Rencontre de l'OMSC/19 septembre 2013
Transbestos : Nouvel horaire pour le transport collectif

7. Levée de la séance.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
1309-155 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Yves Gauthier,
APPUYÉ par le conseiller Paul Latulippe, et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière en laissant le point « Autres sujets » ouvert.

A D O P T É E

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 AOÛT 2013
1309-156 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Paul Latulippe,
APPUYÉ par le conseiller Fernand Bourget, et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le procès-verbal de la séance du 3 août 2013 soit adopté en ajoutant à la résolution 1308-154 « *conclusion Her* » Claude Vaillancourt ;

QUE dispense de lecture soit accordée à la Directrice générale et secrétaire-trésorière, une copie du procès-verbal a été remise aux membres du Conseil, avant la présente réunion afin qu'ils en prennent connaissance.

A D O P T É E

DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DES INCENDIES
Rapport 2013-16

➤ Le 19 juillet 2013 : Arbre sur une ligne électrique à l'intersection du Rang 3, Saint-Georges-de-Windsor. Durée de l'intervention : 1h00;

Rapport 2013-17

➤ Le 28 juillet 2013 : Assistance aux pinces de désincarcération, accident de voiture près du 252, route 255, Wotton. Durée de l'intervention : 0h25.

RÉSUMÉ DES PERMIS ÉMIS EN AOÛT 2013

Au total, quatre (4) permis de rénovation, de construction ou d'agrandissement ont émis en août pour une valeur totale de travaux de 123 500\$.

DÉPÔT DU RAPPORT DE VOIRIE ET DE GESTION POUR LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT 2013

À titre d'information, un résumé des travaux effectués en Juillet et Août 2013 a été remis aux membres du Conseil par la Directrice générale, avant la présente réunion.

ENVIRO-ACCÈS – REMISE DU PRIX « MUNICIPALITÉ CARBORES-PONSABLE »

Lors du congrès de la FQM, la Municipalité de Wotton recevra une attestation de « Municipalité carboresponsable » pour les gestes posés et prévus pour la réduction des Gaz à Effet de Serre (GES).

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS D'AOÛT 2013
1309-157 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Paul Latulippe,
APPUYÉ par le conseiller Fernand Bourget, et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Directrice générale et Secrétaire-trésorière soit et est autorisée à payer les comptes du mois d'août 2013, selon la liste remise aux membres du Conseil, datée du 3 septembre 2013 au montant total de **235 270,96\$.**

A D O P T É E

Disponibilité au 31 août 2013, compte EOP #393 : 162 117,67\$.

DEMANDE ET DÉPÔT DES SOUMISSIONS POUR LA RÉHABILITATION DU TERRAIN DE TENNIS
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton a procédé à des demandes de soumissions par invitation pour la réhabilitation du terrain de tennis double auprès de quatre (4) fournisseurs ;



CONSIDÉRANT QUE deux (2) des fournisseurs invités ont avisé la Municipalité qu'ils ne pouvaient déposer de soumission puisqu'ils n'étaient pas entrepreneur général ;

CONSIDÉRANT QU'À l'heure prévue pour l'ouverture des soumissions, la Municipalité n'a reçu aucune soumission ;

En conséquence,
1309-158 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Fernand Bourget,
APPUYÉ par le conseiller Yves Gauthier, et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Directrice générale soit et est autorisée à demander au Ministère, si la Municipalité peut modifier les travaux prévus dans la subvention (réhabilitation du terrain de tennis) par des travaux de réfection du contour de la piscine et changement de fenêtres à la salle municipale ;

QUE dans la négative, la Municipalité exécutera ou fera exécuter certains travaux et un nouvel appel d'offres pour le pavage et le revêtement sera demandé aux entrepreneurs en réfection de surfaces sportives.

A D O P T É E

ANNULATION DES COMPTES DE LA C.SCOLAIRE DES SOMMETS
ET DU COMITÉ DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QU'À l'intérieur des comptes à recevoir de la Municipalité, l'on retrouve les sommes suivantes :

- **Comité des loisirs de Wotton : 34 144,24\$ avant intérêts.** Ce compte provient du montant d'honoraires défrayés par la Municipalité lors de la construction du Centre multifonctionnel, en 2010 ;
- **Commission Scolaire des Sommets : 1 320\$ avant intérêts.** Ce montant est dû à la location de salles pour l'École de Saint-Adrien depuis octobre 2011 ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est d'accord à annuler les sommes dues ;

En conséquence,
1309-159 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Fernand Bourget,
APPUYÉ par le conseiller Paul Latulippe, et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE ce Conseil accepte d'annuler les comptes à recevoir suivants, de même que les intérêts à ce jour, savoir :
- Comité des Loisirs de Wotton : 34 144,24\$ avant intérêts ;
- Commission Scolaire des Sommets : de 1 320\$ avant intérêts.

Le montant dû du Comité des Loisirs était inscrit déjà inscrit aux états financiers du 31 décembre 2012 dans : « Provision mauvaise créance ».

A D O P T É E

MANDAT POUR L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE RECYCLAGE ET
UTILISATION DES MÉTAUX PRÉCIEUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton a reçu une réponse positive du Comité de Diversification et de Développement de la MRC des Sources, pour la réalisation d'une étude d'opportunité de recyclage et d'utilisation de métaux précieux, dans le cadre du Programme «Fonds de soutien aux territoires en difficulté du MAMROT »;

En conséquence,

1309-160 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Yves Gauthier,
APPUYÉ par le conseiller Fernand Bourget, et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le mandat pour l'étude d'opportunité, dans le cadre de la Diversification de l'activité économique », soit confié à la firme « Le Centre d'expertise en gestion municipale », pour un montant forfaitaire de 25 000\$, taxes incluses;

QUE pour défrayer ce montant, la Municipalité affectera la somme de 21 500\$ octroyée par le Comité de Diversification et de Développement de la MRC des Sources, dans le cadre du programme «Fonds de soutien aux territoires en difficulté du MAMROT ». Le solde sera payé à même le budget 2013 ;

QUE les paiements des honoraires de l'entreprise « Le Centre d'expertise en gestion municipale », soient versés à la fin des étapes suivantes, savoir : Étape no 1 : 15%, Étape no 3 : 60% et à la livraison du document : 25% ;

QUE la Directrice générale et Secrétaire-trésorière soit et est autorisée à signer l'entente de services, pour et au nom de la Municipalité de Wotton ;

QUE la Société de Développement soit et est autorisée à chapeauter ce dossier auprès du Centre d'expertise en gestion municipale et à assurer le suivi auprès des membres du Conseil.

A D O P T É E

RÉSOLUTION POUR MODIFIER LA RÉSOLUTION 1307-139 : DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAO – FERME CHARTIER

1309-161 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Yves Gauthier,
APPUYÉ par le conseiller Paul Latulippe, et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la résolution numéro **1307-139**, soit modifiée comme suit, en ajoutant les lots suivants :

2^e ATTENDU QUE : les lots visés par la demande sont : 34-A-P, 34-B-P, **35, 36 et 37-P**, du rang V, du cadastre du canton de Wotton et, au 2^e paragraphe de la résolution :

« Que l'aliénation des lots 34-A-P, 34-B-P, **35, 36 et 37-P**, du rang V, du cadastre du canton de Wotton.

A D O P T É E

DEMANDE DU BAR « PUB 255 » AUTORISATION DES ACTIVITÉS D'OUVERTURE

1309-162 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Paul Latulippe,
APPUYÉ par le conseiller Yves Gauthier, et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE les activités d'ouverture du Pub 255, soient autorisées tel que présentées par le propriétaire du « Pub 255 ». Les activités d'ouverture auront lieu les vendredi et samedi, 13 et 14 septembre 2013, à l'extérieur jusqu'à 22h00 et à l'intérieur de l'immeuble.

Une copie de cette résolution sera transmise à la Sûreté du Québec pour l'aviser de cet événement.

A D O P T É E

TICO – PROGRAMME DE REDEVANCES MONÉTAIRES À LA TONNE MÉTRIQUE POUR LA RÉCUPÉRATION DES APPAREILS TECHNOLOGIQUES D'INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION

1309-163 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Yves Gauthier,
APPUYÉ par le conseiller Fernand Bourget, et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,



QUE puisque la Municipalité ne possède pas toutes les informations pour prendre sa décision sur l'adhésion ou non au programme TICQ, elle reporte ce sujet à la séance régulière du mois d'octobre.

ADOPTÉE

MONTY-COULOMBE AVOCATS: SERVICE DE PREMIÈRE LIGNE
2014

ATTENDU QUE le cabinet d'avocats Monty, Coulombe s.e.n.c. a présenté à la Municipalité de Wotton, une entente de service de première ligne qui consiste en un contrat annuel de consultations générales au coût de 750\$, plus taxes, pour l'année 2014, incluant une rencontre annuelle avec les membres du Conseil ;

1309-164 **IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Paul Latulippe,
APPUYÉ par le Maire Ghislain Drouin, et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ACCEPTER l'entente de service de première ligne du cabinet Monty, Coulombe s.e.n.c., tel que proposé au montant de 750\$ plus taxes.

ADOPTÉE

CRÉE – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU C.A. DU
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SANTÉ

1309-165 **IL EST PROPOSÉ**, par le Maire Ghislain Drouin,
APPUYÉ par le conseiller Paul Latulippe, et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE compte tenu des disponibilités des conseillers présents et de l'approche des élections générales, aucun représentant ne soit nommé au sein du « Centre de communication santé de l'Estrie ».

ADOPTÉE

TRANSFERT DU SURPLUS ACCUMULÉ AU FONDS DE ROULEMENT
CONSIDÉRANT QU'AU 31 décembre 2012, le surplus accumulé non affecté

était de **85 817\$** ;

1309-166 **IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Paul Latulippe,
APPUYÉ par le conseiller Fernand Bourget, et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QU'UN montant de 70 000\$ provenant du surplus accumulé non affecté soit transféré au Fonds de roulement de la Municipalité, portant celui-ci à 170 000\$.

ADOPTÉE

RAPPORT DES COMITÉS

- Le conseiller Fernand Bourget a assisté à une rencontre du Comité des Trois-Lacs ;
- Le conseiller Yves Gauthier informe les personnes présentes des modifications apportées au Transport collectif, du mandat donné par la MRC à Gestéran, de la journée « Sans ma voiture qui aura lieu en septembre et il mentionne qu'il assistera à une rencontre de Québec, en forme le 12 septembre prochain;
- Monsieur le Maire mentionne que la MRC a engagé un Contrôleur en la personne de Mme Audrey Picard. Le tournoi de golf, organisé par la Sûreté du Québec a généré des profits au montant de 10 000\$. Il mentionne également qu'à l'intérieur du « Fonds culturel et sentiment d'appartenance », la Maison des Jeunes pourrait déposer un projet pour la réalisation d'un parc de planche à rouler. Malgré les élections générales dans chacune des municipalités de la MRC, le lac à l'épaule de la MRC aura lieu les 8 et 23 octobre prochain. M. le Maire mentionne également certaines activités à venir de la Société de développement.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES PERSONNES PRÉSENTES

Monsieur le Maire répond aux questions du public.

Monsieur Michel McDuff mentionne qu'il serait intéressé par une formation avec le « défibrillateur » puisqu'il n'a pu assister à celle qui a été donnée la semaine dernière.

La Directrice générale et Secr.-trésorière mentionne à M. McDuff qu'elle va s'informer d'une possibilité d'une 2^e formation pour les personnes qui avaient donné leur nom et qui n'ont pu être présentes.

Elle mentionne également aux personnes inscrites comme bénévole au sein de l'Organisation Municipale de Sécurité Civile (OMSC) de ne pas oublier la rencontre du 19 septembre prochain à 19h00.

CORRESPONDANCE DIVERSE

Les membres du Conseil prennent connaissance des divers sujets que l'on retrouve à l'intérieur des points suivants : Informations générales et correspondance diverse.

AUTRES SUJETS :

Aucun autre sujet.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

1309-167 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Yves Gauthier, et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit ajournée au 19 septembre 18h30 pour discuter des sujets suivants : Suivi du dossier du terrain de tennis et autres sujets.

Heure de l'ajournement de la présente séance : 21h16.

A D O P T É E

AJOURNEMENT DU 3 SEPTEMBRE 2013

Ajournement de la séance ordinaire du Conseil municipal du trois(3) septembre 2013, tenue le jeudi dix-neuvième jour du mois de septembre 2013 (2013-09-19), à dix-huit heures trente minutes (18h30), à la salle du conseil située au 396, rue Mgr L'Heureux, Wotton, à laquelle sont présents :

Présences : Ghislain Drouin, Maire,

Claude Vaillancourt, conseiller,

Paul Latulippe, conseiller,

Yves Gauthier, conseiller.

Absences : Fernand Bourget, conseiller,

Marc-André Gagnon, conseiller.

Vacance au poste numéro 4.

Ouverture de la séance

Le Maire, Ghislain Drouin, constate le quorum à 18h30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Carole Vaillancourt Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est également présente.

SUIVI DU DOSSIER DU TERRAIN DE TENNIS

La Directrice générale et Secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil que suite à la séance ordinaire du 3 septembre 2013, une demande a été acheminée à la responsable du projet du « Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (PDEQ-FAIC) » Mme Suzanne Beaudry, pour savoir si le projet de réfection du terrain de tennis pouvait être reporté au printemps 2014. Dans la négative, la municipalité veut savoir si ce projet pourrait être modifié pour permettre la réparation du contour de la piscine et le changement des fenêtres de la salle municipale, en remplacement de la réfection du terrain de tennis.

Mme Beaudry a mentionné que le projet ne pouvait être modifié puisque les deux (2) autres demandes soumises n'étaient pas acceptées à l'intérieur du « Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (PDEQ-FAIC) ».

Suite à la réponse de Mme Suzanne Beaudry, la Directrice générale et Secrétaire-trésorière a fait parvenir à cette dernière, des informations concernant une réparation majeure du terrain de tennis selon la méthode « GUARDIAN », proposé par la compagnie JOPAT, spécialiste en construction et réfection de surfaces sportives, évaluée à 20 375\$ avant taxes;

Pour l'instant, la Municipalité n'a reçu aucune réponse de l'Agence de Développement Économique du Canada cependant, selon Madame Suzanne Beaudry, la réponse devrait arriver d'ici quelques jours.

RÉHABILITATION DU TERRAIN DE TENNIS

1309-168 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Yves Gauthier, **APPUYÉ** par le conseiller Claude Vaillancourt, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE, dans l'éventualité d'une réponse positive du «Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (PDEQ-FAIC)» pour la réhabilitation du terrain de tennis, selon la méthode proposée par la compagnie « JOPAT », les membres du Conseil autorisent lesdits travaux à la cie JOPAT, au coût de 20 375\$, taxes non incluses;

QUE dans l'éventualité d'une réponse négative du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (PDEQ-FAIC), les travaux de réhabilitation du terrain de tennis soient reportés au printemps 2014, toujours selon la proposition de la cie JOPAT : méthode « GUARDIAN ».

ADOPTÉ

REDEVANCES ARPE-QUÉBEC

1309-169 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Vaillancourt, **APPUYÉ** par le conseiller Paul Latulippe, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE suite à la demande de la MRC pour savoir si la Municipalité de Wotton est intéressée à posséder un dépôt pour la récupération des appareils technologiques, informatiques et de communication et, par le fait même, participer au programme de redevances monétaires de 13\$/tonne, la Municipalité de Wotton informe la MRC des Sources que, pour l'instant, elle ne désire pas mettre en place un point de dépôt permanent pour la récupération des appareils nommés ci-dessus.

À titre informatif : afin d'être considéré comme un point de dépôt permanent, le conteneur doit être accessible pour tous les citoyens sur semaine et **obligatoirement une journée de fin de semaine par mois.**

ADOPTÉ

ÉLECTIONS GÉNÉRALES 2013 – BUDGET DISPONIBLE

1309-170 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Paul Latulippe, **APPUYÉ** par le conseiller Claude Vaillancourt, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE pour la réalisation des Élections générales 2013, le budget prévu à l'activité *Greffé*, soit autorisé à la Présidente d'Élection, pour la tenue d'une élection générale qui aura lieu le 3 novembre prochain.

ADOPTÉ

ÉLECTIONS GÉNÉRALES 2013 – RÉMUNÉRATION PERSONNEL ÉLECTORAL

1309-171 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Vaillancourt, **APPUYÉ** par le conseiller Paul Latulippe, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**



QUE la rémunération payée pour le personnel électoral soit équivalente à celle prévue à la réglementation provinciale.

A D O P T É E

LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets étant tous épuisés :

1309-172 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Paul Latulippe, et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit levée à 18h45.

A D O P T É E

Le Maire

La Directrice générale et secrétaire-trésorière


Ghislain Drouin


Carole Vaillancourt

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX